



LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein
Numéro 87 – Février 2016

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX
Mise en page : Corinne WEIGERDING
Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr
Dépôt légal : Avril 2008

STATIONNEMENT

Article paru dans *Le petit messinois* n°86 de Janvier 2016
Rappel [Article R417-9](#) du code de la route

« Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.

Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et **le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau.**

Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la **quatrième classe** (135€). »

Plusieurs de nos concitoyens se plaignent régulièrement, à juste titre, du manque de visibilité au niveau de l'intersection de la rue du Général Leclerc et la rue de La Gare. Le stationnement est pourtant interdit à cet endroit ! Mais malheureusement, certains automobilistes font passer la sécurité des autres après leur confort personnel et vont même jusqu'à déplacer régulièrement les plots mis en place pour empêcher le stationnement.

Cette situation n'est plus tolérable, et nous ne voulons pas attendre qu'il y ait un accident pour agir. La prévention ayant malheureusement ses limites, la mairie s'est dotée d'un logiciel de verbalisation électronique semblable à celui de la gendarmerie nationale.

Le maire et ses adjoints, en leur qualité d'officiers de police judiciaire, peuvent désormais verbaliser les contrevenants. Il est évident que le but de cette démarche n'est pas la verbalisation à tout va, c'est pourquoi dans un premier temps, un simple avertissement sera apposé sur les véhicules en situation d'infraction.

A compter du mois de février, les véhicules mal stationnés seront verbalisés !!!

Une attention particulière sera également portée sur le début de la rue du Château où la circulation devient de plus en plus compliquée, le stationnement plus qu'anarchique de certaines voitures réduit de manière considérable la largeur de la voie de circulation, empêchant le passage de véhicules à gabarit important comme ceux des pompiers notamment.

N'hésitez pas à utiliser les parkings situés à 200m à peine de ces points délicats.

Sommaire

EN DIRECT DE LA MAIRIE

LA TNT - HD 2

LES ASSOCIATIONS

Bibliothèque 3

Messein en fête 3

La boule messinoise 4

Les enfants d'abord 4



En direct de la Mairie...

AGENCE POSTALE

Horaires changés du 18/01/1016 à mi-avril 2016

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	9h30-12h00	
Mardi		15h00-17h30
Mercredi	9h00-12h00	
Jeudi		15h00-17h30
Vendredi		15h00-17h30
Samedi	9h00-12h00	

TNT HD : 5 Avril 2016

Une nouvelle norme de diffusion des programmes va se généraliser, ce qui contraindra certains particuliers à adapter leur installation ou ... à changer de téléviseur.

Le 5 avril 2016, toutes les chaînes de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) seront diffusées en Mpeg4, norme qui permet des images en HD (Haute Définition). Le Mpeg2 standard, s'arrêtera définitivement.

Ce passage au Mpeg4 affectera les particuliers qui reçoivent les chaînes de télé par l'antenne râteau. Ces derniers doivent s'assurer que leur téléviseur est HD ou full HD. Tous les appareils vendus depuis décembre 2012 le sont (décembre 2009 pour les écrans de plus de 66cm). Pour les appareils non compatibles depuis décembre 2012(modèles anciens qui fonctionnent avec un adaptateur Mpeg2, modèle TNT Mpeg2), il faudra acheter un adaptateur Mpeg4. Dans tous les cas le téléspectateur devra, au matin du 5 avril, effectuer une recherche et une mémorisation des chaînes.

Pour vérifier si votre téléviseur est compatible avec le Mpeg4, positionnez-vous sur Arte (numéro 7 puis 57) : si le logo Arte HD apparaît sur l'une des deux numérotations la télé est parée.

Les foyers qui reçoivent la télévision par l'ADSL ou la fibre optique (box) ne sont pas concernés. Si l'on passe par le satellite ou le câble, il faut vérifier que son décodeur est compatible avec la HD.

Quelles aides sont prévues ?

- Une aide à l'acquisition d'un décodeur Mpeg4, sous conditions de ressources (foyers exonérés de la redevance TV)
- Une aide à la réception, sans conditions de ressources, si une réorientation de l'antenne ou un changement d'installation (satellite, ADSL, ...) se révèle nécessaire.

Pour bénéficier de ces aides et pour tout renseignement, les pouvoirs publics ont ouvert un centre d'appels joignable du lundi au vendredi de 8h à 19h, (au prix d'une communication locale) et un site internet www.recevoirlatnt.fr



Du côté des associations...

BIBLIOTHÈQUE DE MESSEIN

ATELIER ET TOURNOI DE SUDOKU
À LA MÉDIATHÈQUE de MESSEIN

Samedi 27 février 14h-16h

1 - Apprenez les règles et les techniques de base du sudoku...

			1		6			
	7		2			4		
	8		3			5		
		5		4			1	
9	3	6	7	1	2	8		4
	4		5		8			7
	1		2		4			
	2		6		5			
		4		7				

2 - Perfectionnez quelques techniques pour venir à bout des grilles les plus difficiles

3 - Découvrez des variantes de sudoku avec des contraintes supplémentaires !

Samedi 19 mars 14h-16h

Un tournoi amical avec de nombreux lots à gagner... :

- **1er prix** : baptême de l'air en planeur à l'aéro-club Albert Mangeot,
- **2ème et 3ème prix** : deux baptêmes de l'air en parapente biplace avec Nancy Vol Libre.

Gratuit - Dès 5 ans.

Et pour les plus sportifs, possibilité de participer à la qualification pour le championnat de France (inscription : adultes 5€, scolaires 3 €).

Renseignements et inscription :
ours.blanc.sudoku@gmail.com

MÉDIATHÈQUE de MESSEIN: accès par l'escalier entre rue de la gare et place de l'église. Ouverture mercredi et samedi, 14h-16h - 03.83.47.66.76

MESSEIN EN FÊTE

Prévisions de notre programme pour 2016

- 19 mars : Fête de la Saint Patrick
- 25 juin : Fête de la musique
- 16 juillet : Fête du lac et feu d'artifice
- Décembre : Saint Nicolas (pas de date fixée pour le moment)

31 décembre : Réveillon de la St-Sylvestre

Nous sommes désireux d'accueillir de nouveaux membres, les personnes qui désirent s'investir dans l'association seront les bienvenues.



MESSEIN EN FÊTE SE MET EN KILT



15 €*
* Tartiflette et sa salade + dessert
Café & Animation offert
hors boissons

Samedi 19 Mars 2016
Soirée Spéciale
Salle du plan d'eau
20.00 hrs

INFO & RESA : 06 52 13 53 85
Réservation obligatoire avant le 13/03

Bon de réservation repas dansant " St Patrick 2016 " à retourner complété et signé accompagné de votre règlement avant le 13 mars 2016 à l'adresse suivante :
Mme PERROT - 25 rue Hubert Sensiquet - 54850 MESSEIN

Nom :

Adresse :

Tel :

Courriel :

Nb de repas : adulte..... x 15.00 € =€uros
enfant..... x 10.00 € =€uros

Règlement : par chèque , à l'ordre de messein en fête
 en espèces

Aucune réservation ne sera effectuée sans le règlement correspondant

PROCHAINES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION



CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Dimanche 27 Mars 2016 à 10h

Aire de jeux du plan d'eau de Messein

Manifestation gratuite, sans inscription préalable.

Le panier pour ramasser les œufs est offert.

Sirop offert aux enfants et café pour les parents.

BOURSE PUÉRICULTURE VÊTEMENTS / JOUETS

*La bourse se déroulera le week-end
des 2 et 3 avril 2016*

de 10h à 17h

Salle de l'Acquêt d'eau à Messein.

A vous les bonnes affaires : poussettes, jouets, vêtements... Venez nombreux... L'entrée est gratuite !

Attention : Nouveau mode d'inscription

Les inscriptions commencent le **samedi 12 mars de 09H à 17H** à la **salle des Associations** à Messein, 1 rue de la Gare. Parking proche dans la rue du Château.

Les inscriptions continuent ensuite (dans la limite des places disponibles) par téléphone au **06 95 71 48 47**. Les SMS et les mails ne sont pas pris en compte.

<u>TARIFS</u>			
1 table le samedi <u>OU</u> le dimanche	6 €	1 table sur les 2 jours	10€
2 tables le samedi <u>OU</u> le dimanche	12€	2 tables sur les 2 jours	20€

Contact : lesenfants.messein@gmail.com

LA BOULE MESSINOISE

Les cartes d'adhérents du club sont en vente dès à présent, la cotisation est de 12.00 € cette année. Les prochains concours débiteront dès les beaux jours, toujours le dernier samedi de chaque mois.

Le Président recherche des bénévoles pour mettre en place et agencer les 3 bungalows du club, les travaux d'assainissement ont déjà commencé, d'autres vont suivre.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître au 07 61 88 14 34 ou laboulemessinoise@gmail.com, laboulemessinoise@gmail.com

